

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EDUCATION DE
BASE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° ___/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET
LA POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT
ETE EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET A
L'EDUCATION DE BASE.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
Exercice 2019

IMPUTATION: **53 15 198 19 340020 2230**

DOSSIER DE CONSULTATION

SOMMAIRE

PIECE N° 1 - AVIS DE CONSULTATION

PIECE N° II - REGLEMENT DE LA CONSULTATION

2.1- Le dossier de consultation

2.2 - Préparation des offres

2.3 - Dépôt des offres

2.4 - Ouverture des plis et évaluation des offres

2.5 - Attribution de la Lettre-Commande

PIECE N° III - SPECIFICATIONS TECHNIQUES.....

PIECE N° IV - CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

PIECE N° V - CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

PIECE N° VI TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

PIECE N° VII – MODELES D'ANNEXES

7.1. Modèle de lettre de soumission

7.2. Modèle de caution de soumission

PIECE N° VIII - PROJET DE LETTRE-COMMANDE

PIECE N° IX - LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREEES ET
HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES
PUBLICS

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work –Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE (MINEDUB)

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N°___/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET
LA POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT
ETE EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET A
L'EDUCATION DE BASE.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
Exercice 2019

IMPUTATION: **53 15 198 19 340020 2230**

Pièce N° 1: *Avis de Consultation*

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° _____/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET A L'EDUCATION DE BASE.
FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 6 73 20 57 25/6 99 37 07 48

- 1. Objet:** Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, le Ministre de l'Éducation de Base lance une consultation pour la fourniture et la pose des portraits des Ministres et Secrétaire d'Etat ayant été en fonction aux ministères de l'Éducation Nationale et à l'Éducation de Base.
- 2. Participation :** La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises installées sur le territoire national.
- 3. Coût estimatif :** Le coût estimatif des prestations, objet de la présente consultation est de **10 000 000 (dix millions) de Francs CFA TTC.**
- 4. Consultation du dossier de cotation :** Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis aux heures ouvrables au **Ministère de l'Éducation de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, Bâtiment B , porte B01; Tél. : 222 228 633.**
- 5. Acquisition du dossier de consultation :** Le Dossier de consultation peut être retiré à l'adresse ci-dessus, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) Francs CFA**, payable au Trésor Public.
- 6. Remise des offres :** Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir au **Ministère de l'Éducation de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres porte B01** au plus tard le _____ à 14 heures, heure locale et devra porter la mention

« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N° _____/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES
PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE EN FONCTION AUX MINISTERES
DE L'EDUCATION NATIONALE ET A L'EDUCATION DE BASE.

N.B : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

- 7. Ouverture des Offres :** L'ouverture des offres se fera en un temps le _____ à **15 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Éducation de Base, sise au bâtiment A, porte 618, siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y participer ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
- 8. Caution de soumission :** Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra impérativement joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **200 000 (deux cent mille) francs CFA**, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le Dossier de

8. Caution de soumission : Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra impérativement joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **200 000 (deux cent mille) francs CFA**, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le Dossier de consultation (Pièce n° 9). Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au 30^{ème} (trentième) jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

9. Délai d'exécution: Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **06 (six) semaines**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10 : Attribution : La Commission Ministérielle de Passation des Marchés proposera l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est évaluée la moins disante.

Une offre sera déclarée conforme pour l'essentiel si elle remplit les conditions suivantes :

- 1- Tous les documents constitutifs de l'offre tels que visés à l'article 3 du règlement de la consultation (pièce N°II) sont conformes ;
- 2- Les spécifications techniques des fournitures proposées sont supérieures ou égales aux spécifications techniques minimales (pièce N°III) décrites dans le Dossier de Consultation ;
- 3- Le soumissionnaire devrait clairement prouver son expertise dans le domaine de la photographie ;
- 4- Le délai de livraison proposé est inférieur ou égal au délai maximum prescrit dans le Dossier de Consultation.

11 – Délai de validité des offres : Les offres seront valables pour une période de 60 (soixante) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

12 : Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Éducation de Base, Bâtiment B, **Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres**, porte B01 BP: 1600 Yaoundé, Tel : (237) 222 228 633

Yaoundé, le 15 AVR 2019

Le Maître d'Ouvrage
(Ministre de l'Éducation de Base)

AMPLIATIONS:

- **MINMAP** (pour information)
- **ARMP** (pour publication et archivage)
- **Président CPM** (pour information)
- **Service des Marchés Publics** (pour archivage)



Laurent Serge Eicandi Ngca

consultation (Pièce n° 9). Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au 30ème (trentième) jour inclu au-delà du délai de validité des offres.

9. Délai d'exécution: Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **06 (six) semaines**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10 : Attribution : La Commission Ministérielle de Passation des Marchés proposera l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est évaluée la moins disante.

Une offre sera déclarée conforme pour l'essentiel si elle remplit les conditions suivantes :

- 1- Tous les documents constitutifs de l'offre tels que visés à l'article 3 du règlement de la consultation (pièce N°II) sont conformes ;
- 2- Les spécifications techniques des fournitures proposées sont supérieures ou égales aux spécifications techniques minimales (pièce N°III) décrites dans le Dossier de Consultation ;
- 3- Le soumissionnaire devrait clairement prouver son expertise dans le domaine de la menuiserie et de la photographie ;
- 4- Le délai de livraison proposé est inférieur ou égal au délai maximum prescrit dans le Dossier de Consultation.

11 – Délai de validité des offres : Les offres seront valables pour une période de 60 (soixante) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

12 : Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Bâtiment B, **Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, porte B01 BP: 1600 Yaoundé, Tel : (237) 222 228 633**

Yaoundé, le _____

Le Maître d'Ouvrage
(Ministre de l'Education de Base)

Pr Laurent Serge
ETOUNDI NGOA

AMPLIATIONS:

- **MINMAP** (pour information)
- **ARMP** (pour publication et archivage)
- **Président CPM** (pour information)
- **Service des Marchés Publics** (pour archivage)

NOTICE OF CONSULTATION

N° ____ DC / MINEDUB / CPM / 2019 OF _____ FOR THE PROVISION AND INSTALLATION OF PORTRAITS OF MINISTERS AND SECRETARIES OF STATE WHICH HAVE BEEN IN FUNCTION TO THE DEPARTMENTS OF NATIONAL EDUCATION AND BASIC EDUCATION

FUNDING: INVESTMENT PUBLIC BUDGET (IPB) 2018

FOR ALL ACTS OF CORRUPTION, KINDLY GIVE A PHONE CALL OR SEND A SMS MESSAGE TO MINMAP USING THE FOLLOWING NUMBERS: 6 73 20 57 25/6 99 37 07 48

1. **Objet:**As part of the implementation of the IPB 2019, the Minister of Basic Education launches a consultation for the provision and installation of portraits of Ministers and Secretaries of State which have been in function to the departments of National Education and Basic Education
2. **Participation:** This invitation to tender is open to all companies operating in Cameroon.
3. **ESTIMATED COST:** The estimated cost of this project is 10 000 000 (ten million) CFA francs financed by the Investment Public Budget (IPB) 2019.
4. **Consultation of tender documents:** Tender documents may be consulted during working hours at the Ministry of Basic Education, **Department of Financial and Material Resources, Sub Department of budget, Service of Public Contracts, Tender's Bureau**, as soon as this consultation is published.
5. **Acquisition of tender documents:**Tender documents may be obtained from **the Department of Financial and Material Resources of the Ministry of Basic Education, Sub Department of budget, Service of Public Contracts, Tender's Bureau** as soon as this consultation is published, upon the payment of a non-refundable sum of 20 000 (twenty thousands) CFA Francs to the Public Treasury.
6. **Submission of bids:** Bids shall be drafted in English or French and submitted in 07 (seven) copies including one original and six duplicates labelled as such. They shall be deposited at the **Department of Financial and Material Resources, Sub Department of budget, Service of public Contracts, Tender's Bureau of the Ministry of Basic Education** latest _____ at 2 pm local time, and should be labelled as follows:

«NOTICE OF CONSULTATION

N° ____ / DC / MINEDUB / CPM / 2019 OF _____ FOR THE PROVISION AND INSTALLATION OF PORTRAITS OF MINISTERS AND SECRETARIES OF STATE WHICH HAVE BEEN IN FUNCTION TO THE DEPARTMENTS OF NATIONAL EDUCATION AND BASIC EDUCATION

TO BE OPENED ONLY DURING THE OFFICIAL SESSION OF THE TENDERS BOARD»

7. **Opening of Bids:** Bids shall be opened in the Room 618 of the Ministry of Basic Education on the _____, at 3 p.m., local time, by the MINEDUB'S Tenders Board session in the presence of the bidders or their duly designated representatives who have a good mastery of their files.
8. **Bid bond:** Each bidder shall enclose in his administrative documents, a bid bond issued by a first-class bank approved by the Ministry in charge of Finances featuring on the list in document IX of the tender file. The bond shall be worth 200 000 (two hundred thousand) CFA francs and valid for 30 (thirty) days from the date of opening of bids.
9. **Execution deadline:** The deadline for execution shall be 06 (six) week maximum, from the date of notification of the contract.

in the presence of the bidders or their duly designated representatives who have a good mastery of their files.

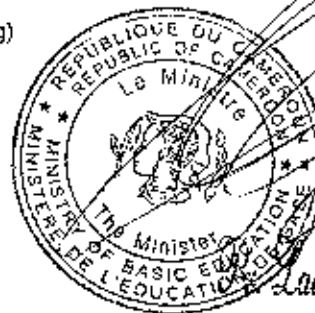
8. **Bid bond:** Each bidder shall enclose in his administrative documents, a bid bond issued by a first-class bank approved by the Ministry in charge of Finances featuring on the list in document IX of the tender file. The bond shall be worth **200 000 (two hundred thousand) CFA francs** and valid for **30 (thirty) days** from the date of opening of bids.
9. **Execution deadline:** The deadline for execution shall be **06 (six) weeks** maximum, from the date of notification of the contract.
10. **Award:** The MINEDUB'S Tender's Board will award the contract to the bidder whose bid has been determined the lowest within those in substantial compliance with the tender regulations.
"An offer will be declared in substantial compliance if it fulfills the following conditions:
 - 1- All the documents comprising the bid as described in Article 3 of Tender Regulations (part No. II) Complies
 2. The technical specifications of the proposed supplies are at or above the minimum (part No. III) Described in the tender documents. »
 3. The deadline of the bidder complies with the maximum deadline described in the Articles 9 of the tender notice.
11. **Time allowed for the validity:** The tender will be valid for a period of 60 (sixty) days as from the date fixed for the opening of the packets of documents.
12. **Further information:** Further information may be obtained during working hours at the Ministry of Basic Education Building B, Department of Financial and Material Resources, Sub Department of budget, Service of Public Contracts, Tender's Bureau P.o. Box: 1600Yaoundé, Phone :(237) 222 228 633.

Yaoundé, the 15 AVR 2019

The Project Owner
(Minister of Basic Education)

COPIE:

- MINMAP (for information)
- ARMP (for publication and archiving)-
- Chairman of CPM (for information)
- Service of public contracts (of Publication and Archiving)



Laurent Serge Etoundi Ngoa

10. **Award:** The MINEDUB'S Tenders Board will award the contract to the bidder which it has determined that the bid is the lowest within those in substantial compliance with the tender regulations.
"An offer will be declared in substantial compliance if it fulfills the following conditions:
1- All the documents comprising the bid as described in Article 3 of Tender Regulations (part No. II) Complies
2. The technical specifications of the proposed supplies are at or above the minimum (part No. III) Described in the tender documents. »
3. The deadline of the bidder complies with the maximum deadline described in the Articles 9 of the tender notice.
11. **Time allowed for the validity:** The tender will be valid for a period of 60 (sixty) days as from the date fixed for the opening of the packets of documents.
12. **Further information:** Further information may be obtained during working hours at the Ministry of Basic Education Building B, Department of Financial and Material Resources, Sub Department of budget, Service of Public Contracts, Tender's Bureau P.o. Box: 1600Yaoundé, Phone :(237) 222 228 633.

Yaoundé, le _____

The Project Owner
(Minister of Basic Education)

Pr Laurent Serge
ETOUNDI NGOA

COPIE:

- MINMAP (for information)
- ARMP (for publication and archiving)
- Chairman of CPM (for information)
- Service of public contracts (of Archiving)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EDUCATION DE
BASE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work –Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° ____/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET LA
POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE
EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET A
L'EDUCATION DE BASE.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
Exercice 2019

IMPUTATION: **53 15 198 19 340020 2230**

Pièce N° II:

Règlement de la Consultation

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

II.1 - LE DOSSIER DE CONSULTATION

ARTICLE 1- CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

- 1.1 Le présent Dossier de Consultation a pour objet la fourniture et la pose des portraits des Ministres et Secrétaires d'Etat ayant été en fonction aux Ministères de l'Education Nationale et à l'Education de Base. Ces effigies contiendront les photographies de tous les ministres et Secrétaires d'Etats qu'a connus le Cameroun.
- 1.2 Le Dossier de Consultation comprend les documents ci-après :
- (a) L'Avis de Consultation (AC),
 - (b) Le règlement de la consultation (RC)
 - (c) Les Spécifications techniques (ST)
 - (d) Le Cadre du bordereau des prix unitaires (BPU)
 - (e) Le Cadre du devis quantitatif et estimatif (DQE)
 - (f) Le Tableau de comparaison des offres
 - (g) Les Modèles d'annexes
 - (h) Le projet de Lettre Commande
 - (i) La Liste des Banques et Compagnies d'Assurances agréées et habilitées à émettre des Cautions dans le cadre des Marchés Publics.
- 1.3 Le soumissionnaire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de Consultation.

II.2 - PREPARATION DES OFFRES

ARTICLE 2- LANGUE DE L'OFFRE

L'offre ainsi que toute correspondance constituant ladite offre seront rédigées en français ou en anglais.

ARTICLE 3 - DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (a) La lettre de soumission suivant le modèle joint, timbrée, datée et signée ;
- (b) Un dossier administratif comprenant :
 1. **Le registre de commerce** (Copie Certifiée Conforme) complété le cas échéant par un acte authentique donnant pouvoir de signature,
 2. **L'attestation de non-faillite (Original) ;**
 3. **La carte de contribuable** (Copie Certifiée Conforme),
 4. **L'attestation de non redevance (Original), datant de moins de trois mois**
 5. **L'attestation de domiciliation bancaire(Original),**
 6. **La caution de soumission de 200 000 (deux cent mille) FCFA (Original)**
 7. **La quittance d'achat du Dossier de Consultation (Original),**
 8. **L'attestation de non exclusion des Marchés Publics (Original), datant de moins de trois mois**

9. L'attestation pour soumission à la CNPS(Original);

10. Rapport de visite du site des travaux avec images photos à l'appui

- (c) Le Tableau des Spécifications Techniques des fournitures (doivent être au moins égales aux minima exigés) complété, daté et signé ;
- (d) Le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- (e) Le Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- (f) Le Projet de Lettre Commande paraphé sur chaque page et signé à la dernière page ;
- (g) Un spécimen de cadre photo à fournir respectant les spécifications techniques exigées ;
- (h) Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné de Marché au cours des 03 (trois) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP.
- (i) Rapport de visite de site des travaux avec images photos à l'appui
- (j)

N.B : Les Offres non-retenus seront retirées en même temps que les spécimens de tableaux décoratifs les accompagnants.

ARTICLE 4 -OFFRE

4.1 Le soumissionnaire précisera dans la soumission le lieu de livraison et la nature des prix :

a. hors taxes (HT)

Et

b. toutes taxes et tous droits de douanes compris.

4.2 Le soumissionnaire complétera les pièces N°III, IV, et V du Dossier de Consultation, en indiquant les caractéristiques des matériels dans la ligne qui lui est réservée, le prix unitaire, le prix total pour chaque article.

4.3 Le soumissionnaire remplira et signera le projet de Lettre Commande.

ARTICLE 5 - MONNAIE DE L'OFFRE

Les prix seront libellés en FRANCS CFA.

ARTICLE 6- DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE

Les offres seront valables pour une période de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

II.3- DEPOT DES OFFRES

ARTICLE 7-CACHETAGE ET MARQUAGE DES OFFRES

Le soumissionnaire placera l'original et 06 (six) copies de ses offres dans une enveloppe cachetée :

- a) adressée au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans le Dossier de Consultation ;

- b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation tels qu'indiqués dans l'Avis de consultation.

ARTICLE 8 – DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en 07(sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies, marqués comme tels, devra parvenir au **Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, porte B01** au plus tard le _____ à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N° _____/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES PORTRAITS
DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE EN FONCTION AUX MINISTERES DE
L'EDUCATION NATIONALE ET A L'EDUCATION DE BASE.
N.B A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

II.4 - OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

ARTICLE 9 - OUVERTURE DES PLIS PAR LA COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES.

- 9.1 L'ouverture des offres se fera en un temps, le _____ à 15 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Education de Base bâtiment A porte 618, siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y participer ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
- 9.2 La Commission Ministérielle de Passation des Marchés sus citée établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

ARTICLE 10 - VERIFICATION DE LA CONFORMITE ET COMPARAISON DES OFFRES

La Commission Ministérielle de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des pièces du dossier administratif ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

II.5 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

ARTICLE 11 – ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

La Commission Ministérielle de Passation des Marchés proposera l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et qu'elle est la moins disante.

« Une offre sera déclarée conforme pour l'essentiel si elle remplit les conditions suivantes :

- 1- Tous les documents constitutifs de l'offre tels que visés à l'article 3 du Règlement de la Consultation (pièce N°II) sont conformes ;

- 2- Les spécifications techniques des fournitures proposées sont supérieures ou égales aux spécifications techniques minimales (pièce N°III) décrites dans le Dossier de Consultation ;
- 3- Le délai de livraison proposé est inférieur ou égal au délai maximum prescrit dans le Dossier de consultation. »

ARTICLE 12 – COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

Le Maître d'Ouvrage décidera de l'attribution et publiera le résultat de la Consultation dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- a) L'objet de la Consultation,
- b) Le nom de l'attributaire,
- c) Le montant de la Lettre-Commande,
- d) Le délai de livraison.

ARTICLE 13 - CORRUPTION ET MANŒUVRES FRAUDULEUSES

Les Présidents, les Membres de la Commission et les soumissionnaires doivent observer en tout temps, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute pratique de corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (a) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une Lettre Commande ;
- (b) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même soumissionnaire sous des noms de sociétés différents et/ou sur des numéros d'enregistrement différents ;
- (c) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une Lettre Commande de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage.
"Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EDUCATION DE
BASE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work –Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° ___/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET
POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE
EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET A
L'EDUCATION DE BASE.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
Exercice2019

IMPUTATION: **53 15 198 19 340020 2230**

Pièce N° III:

SPECIFICATIONS TECHNIQUES.

ARTICLE 1 SPECIFICATIONS TECHNIQUES

1- Caractéristiques techniques des photographies

PHOTOS :

- **Couleur** : Noir sur blanc ou couleur, papier MAT ;
- **Format** : 400 x 500 mm, cadre non compris
- **Densité.**

CADRE :

- **Dimensions** : 450 x 550 mm ;
- **épaisseur** 30 mm ;
- **bois massif** décoration feuillure ;
- **essence** : Bubinga .

PROTECTION ARRIÈRE DU CADRE :

- **Type** : contreplaqué en bois rouge ;
- **dimension** : 400 x 500 mm
- **épaisseur** : 0,30 mm

VITRAGE :

- **type** cassable ;
- **dimension** : 430 x 530 mm
- **Épaisseur** : 0,50 mm.

ASSEMBLAGE :

- **vis plus colle/clous** ;
- **Légendes** : impression sur bristol blanc cassé ;
- **couleur** : noir et blanc.

POSE :

- **Zone de pose** : mur en béton armé ;
- **Fixation** : crochet sur pointe toc.

2- Durée et chronogramme d'exécution du projet

Le projet d'habillage photographique du hall d'entrée du MINEDUB, peut être implémenté en six (06) semaines :

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	Acquisition et traitement des photos	U	30		
2	Agrandissement au format 400x 500mm	U	30		
3	Fabrication des cadres vitrés	U	30		
4	Montage des portraits	U	30		
5	Conception, impression et pose des légendes	U	30		
6	Pose des photos dans le hall d'entrée et la salle de conférences du MINEDUB et vernissage	U	30		
7	Conception et réalisation des supports numériques	U	50		
	TOTAL HT				
	TVA 19,25%				
	IR 5,5%				
	NAP				
	TOTAL TTC				

ARTICLE 2 : LIEU ET DÉLAI DE LIVRAISON**2.1 - Lieu de livraison**

Le lieu de livraison est le Ministère de l'Education de Base.

2.2 - Délai de livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à **06 (six) semaines** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EDUCATION DE
BASE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° ___/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET LA
POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE
EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET A
L'EDUCATION DE BASE.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
Exercice 2019

IMPUTATION: **53 15 198 19 340020 2230**

Pièce N° IV: *Cadre du Bordereau des Prix Unitaires*

COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU MINEDUB
CONSULTATION N° ___/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE
ET LA POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE EN
FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET A L'EDUCATION DE BASE.

Date limite de remise des offres _____
CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES:

Numéro d'ordre	Désignation	UNITE	Prix Unitaire En Chiffres	Prix Unitaire En Lettres
1	Acquisition et traitement des photos	U		
2	Agrandissement au format 400x 500mm	U		
3	Fabrication des cadres vitrés	U		
4	Montage des portraits	U		
5	Conception, impression et pose des légendes	U		
6	Pose des photos dans le hall d'entrée et la salle de conférences du MINEDUB et vernissage	U		
7	Conception et réalisation des supports numériques	U		

Nom du Soumissionnaire

.....

Signature

.....

Date

.....

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EDUCATION DE
BASE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work –Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° ___/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET
LA POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT
ETE EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET A
L'EDUCATION DE BASE.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
Exercice 2019

IMPUTATION: **53 15 198 19 340020 2230**

Pièce N° V: *Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif*

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES
AUPRES DU MINEDUB**

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N° ____/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET
LA POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT
AYANT ETE EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE
ET A L'EDUCATION DE BASE.

Date limite de remise des offres _____

CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF.

(à remplir par le candidat)

Numéro d'ordre	Désignation	U	Qté	Prix Unitaire	Prix Total	Délais de livraison
1	Acquisition et traitement des photos	U	30			
2	Agrandissement au format 400x 500mm	U	30			
3	Fabrication des cadres vitrés	U	30			
4	Montage des portraits	U	30			
5	Conception, impression et pose des légendes	U	30			
6	Pose des photos dans le hall d'entrée et la salle de conférences du MINEDUB et vernissage	U	30			
7	Conception et réalisation des supports numériques	U	50			
				Montant Total HT		
				TVA (19,25%)		
				AIR (2,2% ou 5,5%)		
				Total TTC		
				Net à payer		

Nom du Soumissionnaire

Signature

Date

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

**N° ___/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET LA
POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT
ETE EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET A
L'EDUCATION DE BASE.**

**FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
Exercice 2019**

IMPUTATION: 53 15 198 19 340020 2230

Pièce N° VI: *Tableau de comparaison des offres*

COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHESAUPRES DU MINEDUB

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° _____/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET LA POSE
DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE
ET A L'EDUCATION DE BASE.

Date limite de remise des offres _____

TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

No	Nom des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Livraison		Prix Total TTC	Observations
			oui	non	Délai	lieu		
1.								
2.								
3.								
4								

- NB** Une offre sera déclarée conforme pour l'essentiel si elle remplit les conditions suivantes :
- 1- Tous les documents constitutifs de l'offre tels que visés à l'article 3 du règlement de la consultation (pièce N°II) sont conformes ;
 - 2- Les spécifications techniques des fournitures proposées sont supérieures ou égales aux spécifications techniques minimales (pièce N°III) décrites dans le dossier de consultation ;
 - 3- Le délai de livraison proposé est inférieur ou égal au délai maximum prescrit dans le dossier de consultation.
- Membres de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés :

Nom _____ Fonction _____ Signature _____

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N° ____/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET LA
POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE
EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET A
L'EDUCATION DE BASE.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
Exercice 2019

IMPUTATION: 53 15 198 19 340020 2230

Pièce N° VII : MODELES D'ANNEXES

7.1. MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

Date :

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° ____/DC/CMPM/MINEDUB/EXERCICE
2019 DU _____

A Monsieur le Ministre de l'Education de Base

Monsieur,
Après avoir examiné le Dossier de Cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer; _____

Au MINEDUB, conformément à la Consultation et pour la somme de _____ (en chiffres) _____ (en lettres) Hors Taxes sur la valeur ajoutée et _____ (en chiffres) _____ (en lettres) Toutes Taxes Comprises.

La remise consentie est de _____ % du montant Hors Taxe.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer le matériel dans un délai de _____ jours comme précisé dans le Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de **60(soixante) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'avis de Consultation; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'une Lettre-Commande en bonne et due forme soit préparée et signée, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution d'une Lettre-Commande, constituera une Lettre-Commande nous obligeant réciproquement.

Le

Signature
Nom et qualité du signataire pour le compte du Candidat

7.2. MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

Attendu que [nom du soumissionnaire]

(Ci-dessous désigné « le Soumissionnaire ») a soumis son offre en date [date du dépôt de l'offre] pour la fourniture de [nom et/ou description des fournitures (ci-dessous désigné « L'offre »)].

Nous [nom de la banque] de [nom du pays],

Ayant notre siège à [adresse de la banque] (ci-dessous désigné comme la « Banque »), sommes à l'égard du Ministère de l'Education de Base (ci-dessous désigné comme « Le Maître d'Ouvrage ») pour la somme de [inscrivez le montant] que la Banque s'engage à régler intégralement audit Acheteur, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Signé et authentifié par ladite Banque le _____ jour de _____ 20 _____

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

1 - Si le Soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité stipulée par lui dans son offre ; ou

2 - Si le Soumissionnaire, s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par l'Acheteur pendant la période de validité :

a) manque à signer ou refuse de signer le Marché, alors qu'il est requis de le faire ; ou

b) manque à fournir la garantie bancaire de bonne exécution, comme prévu par le règlement particulier de l'appel d'offres.

Nous nous engageons à payer à l'Acheteur un montant allant jusqu'au maximum de la somme ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que l'Acheteur soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que, dans sa demande, l'Acheteur notera que le montant qu'il déclare lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux sont remplies et qu'il spécifiera quelle ou quelles condition (s) a joué ou ont joué.

La présente caution demeure valable jusqu'au 30^{ème} (trentième) jour inclus au-delà de la fin du délai de validité des offres ; toute demande de l'Acheteur tendant à la faire jouer devra parvenir à la Banque dans ce délai de **30 (trente) jours**.

[Signature de la Banque]

[Date]

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° ___/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET LA
POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE
EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET A
L'EDUCATION DE BASE.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
Exercice 2019

IMPUTATION: **53 15 198 19 340020 2230**

Pièce N° VIII : Projet de Lettre Commande

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET
MATERIELLES

SOUS DIRECTION DU BUDGET

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES APPLS D'OFFRES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – work – Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTION OF FINANCIAL AND MATERIAL
RESOURCES

SUB DIRECTORATE OF BUDGET

SERVICE OF PUBLIC CONTRACT

TENDER'S BUREAU

**LETTRE-COMMANDE N° _____/LC/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAOI/2019PASSEE
AVEC _____ APRES CONSULTATION POUR LA FOURNITURE ET LA
POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE
EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET A
L'EDUCATION DE BASE.**

TITULAIRE:

N° CONTRIBUTABLE :

OBJET : **FOURNITURE ET POSE DES PORTRAITS DES
MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE EN
FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION
NATIONALE ET A L'EDUCATION DE BASE.**

LIEU DE LIVRAISON : **MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**

MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE :

TTC	
HTVA	
T.V.A. (19.25%)	
AIR (2,2 ou 5,5%)	
Net à payer	

DELAI DE LIVRAISON: _____

FINANCEMENT: **BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019**

IMPUTATION: **53 15 198 19 340020 2230**

SOUSCRITE, LE : _____

SIGNEE, LE : _____

NOTIFIEE, LE : _____

ENREGISTREE, LE : _____

ENTRE : L'Etat du Cameroun

Représenté par Le Ministre de l'Éducation de Base

Ci-après désigné :

"LE MAITRE D'OUVRAGE"

D'UNE PART ET

LA SOCIETE :

BP :

TEL :

FAX :

Représentée par :

Monsieur /Madame
Directeur Général,

Ci-après désignée :

"LE CO-CONTRACTANT "

D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

SOMMAIRE

CHAPITRE I : GENERALITES

- ARTICLE 1 - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX APPLICABLES
- ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS DU CHEF DE SERVICE ET DE L'INGENIEUR
- ARTICLE 6 - DELAI ET LIEU DE LIVRAISON
- ARTICLE 7 - DOMICILE DU CO-CONTRACTANT

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE COMMANDE

- ARTICLE 8 – ORDRES DE SERVICE
- ARTICLE 9- ROLE ET RESPONSABILITE DU CO-CONTRACTANT
- ARTICLE 10 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS
- ARTICLE 11 - DESCRIPTION DES PRESTATIONS
- ARTICLE 12 - RECEPTION PROVISOIRE DES FOURNITURES
- ARTICLE 13– GARANTIE ET CAUTIONS
 - 13.1. CAUTIONNEMENTDEFINITIF
 - 13.2. DELAI DE GARANTIE
 - 13 3 RETENUE DE GARANTIE
- ARTICLE 14 – RECEPTION DEFINITIVE

CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES

- ARTICLE 15 - GENERALITES - PRIX
- ARTICLE 16 - MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 17 - MODALITES DE PAIEMENT
- ARTICLE 18 - DOMICILIATION BANCAIRE
- ARTICLE 19 - REGIME FISCAL
- ARTICLE 20 - TIMBRES ET ENREGISTREMENT
- ARTICLE 21 – NANTISSEMENT DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 22 – INTERETS MORATOIRES
- ARTICLE 23 – PENALITES DE RETARD

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

- ARTICLE 24 - EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 25 - LITIGES
- ARTICLE 26- RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 27 - VALIDITE ET ENTREE EN VIGUEUR DE LA LETTRE-COMMANDE

CHAPITRE I: GENERALITES

ARTICLE 1 - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre-Commande a pour objet la fourniture et la pose des portraits des ministres et secrétaires d'Etat ayant été en fonction aux Ministères de l'Education Nationale et à l'Education de Base La description de cette fourniture est indiquée à l'article 11 ci-après.

ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre Commande est passée après consultation pour la Demande de Cotation N°-----/DC/MINEDUB/CMPM/2019 du _____ pour la fourniture et la pose des portraits des ministres et secrétaires d'Etat ayant été en fonction aux Ministères de l'Education Nationale et l'Education de Base.

ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre-Commande sont par ordre de priorité :

- Spécifications Techniques (Description Technique du matériel) ;
- La soumission du Co-contractant et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires aux Spécifications Techniques;
- Le cadre du Bordereau des Prix Unitaires ;
- Le cadre du devis quantitatif et estimatif ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics mis en vigueur par l'arrêté N° 033/CAB/PM du 13/02/2007

ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX APPLICABLES

La présente Lettre Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

1. La Loi N°2018/022 du 18 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
2. Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
3. Loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
4. Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
5. Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 portant sur les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
6. Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'ARMP (Agence de Régulation des Marchés Publics) ;
7. Décret n°2018/0001/PM du 05 janvier 2018 portant création d'une plateforme de dématérialisation dans le cadre des marchés publics et fixant ses règles d'utilisations ;
8. Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics en ses termes non-contraires au code des Marchés publics ;
9. Décret n°2001/927/PM du 18/10/2001 fixant les modalités d'acquisition des véhicules administratifs et leur classification pour leur affectation ;

10. La Circulaire N°001/C /MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'Exercice 2019;
11. Les normes en vigueur ;
12. -D'autres textes spécifiques au domaine concerné par la Lettre Commande.

ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS DU CHEF DE SERVICE ET DE L'INGENIEUR

Pour l'application des dispositions de la présente Lettre-Commande, il est précisé que :
Le Maître d'Ouvrage est le Ministre de l'Education de Base.

- les attributions du Chef de Service sont dévolues au **Sous-Directeur du Patrimoine** ;
- les attributions de l'Ingénieur sont exercées par le **Sous-Directeur de la Documentation et des Archives**.

ARTICLE 6 - DELAI ET LIEU DE LIVRAISON

Le délai de la fourniture et la pose est fixé à **06 (six) semaines** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

La livraison se fera au Ministère de l'Education de Base.

ARTICLE 7 - DOMICILE DU CO-CONTRACTANT

Le Co-contractant fait élection de domicile à : _____

B.P. _____

Tel.: _____

Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 8 : ORDRES DE SERVICE

8.1. L'ordre de service de commencer les prestations est signé par le **Maître d'Ouvrage** et notifié au co-contractant par le **Chef de Service** avec copie, à l'**Ingénieur** et à l'**Organisme Payeur**.

8.2. Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître d' Ouvrage et notifiés au co-contractant par le Chef de Service avec copie à l'Ingénieur et à l'Organisme Payeur.

8.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations et sans incidence financière seront directement signés par le **Chef de Service** et notifiés au co-contractant par l'**Ingénieur**.

8.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au co-contractant par le Chef de Service avec copie à l'Ingénieur.

8.5. Le co-contractant dispose d'un délai de 15 (quinze) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le Co-Contractant d'exécuter les ordres de service reçus.

ARTICLE 9 - ROLE ET RESPONSABILITE DU CO-CONTRACTANT

Le Co-contractant a pour mission d'assurer la livraison et la pose du matériel décoratif tel que décrit à l'article 11 sous le contrôle de l'Ingénieur et ce conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la présente Lettre Commande.

ARTICLE 10 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations du Co-contractant comprennent la fourniture et la pose des portraits des Ministres et Secrétares d'Etat ayant été en fonction au Ministères de l'Education Nationale et à l'Education de Base et leur maintenance pendant la période de garantie.

ARTICLE 11 - DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les prestations du Co-contractant sont décrites dans les TDR ci-après:

Termes de Références

1 Caractéristiques techniques des photographies

PHOTOS :

- **Couleur** : Noir sur blanc et couleur, papier MAT ;
- **Format** : 400 x 500 mm, cadre non compris
- **Densité et qualité de l'image** : Haute Définition, **résolution minimale 600 dpi (ppp)**

CADRE :

- Dimensions : 450 x 550 mm ;
- épaisseur 30 mm ;
- bois massif décoration feuillure ;
- essence : Bubinga .

PROTECTION ARRIÈRE DU CADRE :

- Type : contreplaqué en bois rouge ;
- dimension : 400 x 500 mm
- épaisseur : 0,30 mm

VITRAGE :

- type cassable ;
- dimension : 430 x 530 mm
- Epaisseur : 0,50 mm.

ASSEMBLAGE :

- vis plus colle/clous ;
- **Légendes** : impression sur bristol blanc cassé ;

- couleur : noir et blanc.

POSE :

- **Zone de pose** : mur en béton armé ;
- **Fixation** : crochet sur pointe toc.

3- Durée et chronogramme d'exécution du projet

Le projet d'habillage photographique du hall d'entrée du MINEDUB, peut être implémenté en 06 (six) semaines.

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DU PROJET DE FOURNITURE ET DE POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET A L'EDUCATION DE BASE.

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	Acquisition et traitement des photos	U	30		
2	Agrandissement au format 400x 500mm	U	30		
3	Fabrication des cadres vitrés	U	30		
4	Montage des portraits	U	30		
5	Conception, impression et pose des légendes	U	30		
6	Pose des photos dans le hall d'entrée et la salle de conférences du MINEDUB et vernissage	U	30		
7	Conception et réalisation des supports numériques	U	50		
	TOTAL HT				
	TVA 19,25%				
	IR 5,5%				
	NAP				
	TOTAL TTC				

ARTICLE 12 - RECEPTION PROVISOIRE DES FOURNITURES

A la demande du Co-contractant, Le Maître d'Ouvrage fixera la date de la réception provisoire qui sera effectuée par une commission composée comme suit :

- **Président** : Le Représentant du Ministre de l'Education de Base ;

- **Rapporteur :** L'Ingénieur du Marché;
- **Membres :**
 - Le Chef de Service du Marché ;
 - Le Chef de Service des Marchés Publics du MINEDUB ;
 - L'Agent chargé des opérations de Comptabilité Matière du Cabinet du MINEDUB;
 - Le Co-contractant ou son représentant dûment mandaté
- Observateurs:** Deux représentants du MINMAP (DGMAS et DGCOMP).

Elle vérifiera la conformité du mobilier avec les prescriptions de la Lettre-Commande et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité du matériel, le Co-contractant sera invité à remplacer à ses frais les fournitures non conformes.

En cas de fournitures conformes, la commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception provisoire signé par tous les membres de la commission et par le Co-contractant. Ce procès-verbal se prononce sur la qualité du Matériel et le respect des clauses contractuelles.

ARTICLE 13–GARANTIE ET CAUTIONS

13.1 CAUTIONNEMENT DEFINITIF

Le Cautionnement définitif est fixé à 2% du montant TTC de la Lettre Commande, il est constitué et transmis au Chef de Service dans un délai maximum de 20 (vingt) jours à compter de la date de notification de la Lettre Commande. Le Cautionnement sera restitué ou la garantie libérée dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des fournitures à la suite d'une main levée délibérée par le Maître d' Ouvrage après demande écrite du Co-Contractant.

13.2. DELAI DE GARANTIE

La durée de garantie est de 06 (six) mois à compter de la date de réception provisoire des fournitures.

Pendant la période de garantie, le Co-contractant est tenu :

- (i) de remplacer tout matériel ou équipement défectueux
- (ii) d'assurer la maintenance des équipements livrés.

13.3. RETENUE DE GARANTIE

Une retenue de 5 % sera opérée sur le montant HT de la présente Lettre Commande et ne pourra être restituée qu'à la fin de la période de garantie si les conditions de garantie sont satisfaites. Cette retenue peut être remplacée par une caution de même montant établie par un établissement financier de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

ARTICLE 14 : RECEPTION DEFINITIVE

14.1. Modalités de la réception définitive

La réception définitive sera effectuée, après demande expresse du co-contractant. La Commission pour la réception définitive sera la même que celle ayant prononcé la réception provisoire.

14.2. Attributions de la Commission de réception définitive

Avant de prononcer la réception définitive, la Commission vérifiera, par tous les moyens à sa disposition (P.V. de réception provisoire, etc.), que les clauses contractuelles ont été

entièrement respectées et que le Cocontractant s'est honorablement acquitté des tâches prescrites pour la période de garantie.

A l'issue de la séance de la Commission, il sera dressé un procès-verbal de réception définitive signé par tous les membres de ladite commission.

CHAPITRE III - DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 15 - GENERALITES - PRIX

Le Co-contractant est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les sujétions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente Lettre Commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les fournitures, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

ARTICLE 16 - MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE

Le montant total de la présente Lettre-Commande s'élève à la somme de **10 000 000 (dix millions) de FRANCS CFA toutes taxes comprises** conformément au devis, quantitatif et estimatif ci-après :

..Référence	Désignation	U	Qté	P.U.	P.T.
	Acquisition et traitement des photos	U	30		
	Agrandissement au format 400x 500mm	U	30		
	Fabrication des cadres vitrés	U	30		
	Montage des portraits	U	30		
	Conception, impression et pose des légendes	U	30		
	Pose des photos dans le hall d'entrée et la salle de conférences du MINEDUB et vernissage	U	30		
	Conception et réalisation des supports numériques	U	50		
	TOTAL HT				
	TVA (19,25%)				
	AIR (2 ; 2 ou 5,5%)				
	TOTAL TTC				
	NET A PAYER				

ARTICLE 17 - MODALITES DE PAIEMENT

Avance de démarrage

Dès la notification de la Lettre Commande au Co-contractant, un acompte correspondant à **30 %** peut lui être accordé sur sa demande.

Cet acompte est cautionné à 100 % (cent pour cent) par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La main levée de cette caution est délivrée à la réception de toutes les fournitures objet de la Lettre-Commande.

ARTICLE 18 - DOMICILIATION BANCAIRE

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente Lettre-Commande par virement au compte bancaire N° _____ ouvert par le Co-contractant auprès de la banque _____ Agence de _____.

ARTICLE 19 - REGIME FISCAL

La présente Lettre Commande est soumise à tous les droits et taxes en vigueur dans la République du Cameroun.

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est retenue à la source par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 20- TIMBRES ET ENREGISTREMENT

07(Sept) exemplaires originaux de la présente Lettre-Commande sont à timbrer et à enregistrer par les soins du Co-contractant et à ses frais, conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 21- NANTISSEMENT DE LA LETTRE COMMANDE

En vue de l'application du régime de nantissement prévu par le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, sont désignés comme suit :

- Autorité chargée de l'ordonnancement et de la liquidation de la présente Lettre Commande : **Le Ministre de l'Education de Base.**

- Autorité chargée des paiements :

Le Payeur de la Paerie Spécialisée auprès du MINEDUB/MINESEC.

- Autorité compétente pour fournir les renseignements sur la présente Lettre Commande :

- **Le Sous-Directeur du Patrimoine (SDP) du MINEDUB.**

ARTICLE 22 : INTERETS MORATOIRES

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues, conformément à l'article 167 du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant code des Marchés Publics.

ARTICLE 23 : PENALITES DE RETARD

1. Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

a. 1/2000^e (Un deux millièmes) du montant TTC de la Lettre Commande de base par jour calendaire de retard, du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la Lettre Commande.

b. 1/1000 (un millième) du montant TTC de la Lettre Commande de base, par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

2. Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à 10% (dix pour cent) du montant TTC de la Lettre Commande de base.

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 24- EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE

15 (Quinze) exemplaires de la présente Lettre-Commande seront édités par le Co-contractant et remis au Maître d'Ouvrage pour diffusion.

ARTICLE 25 - LITIGES

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe.

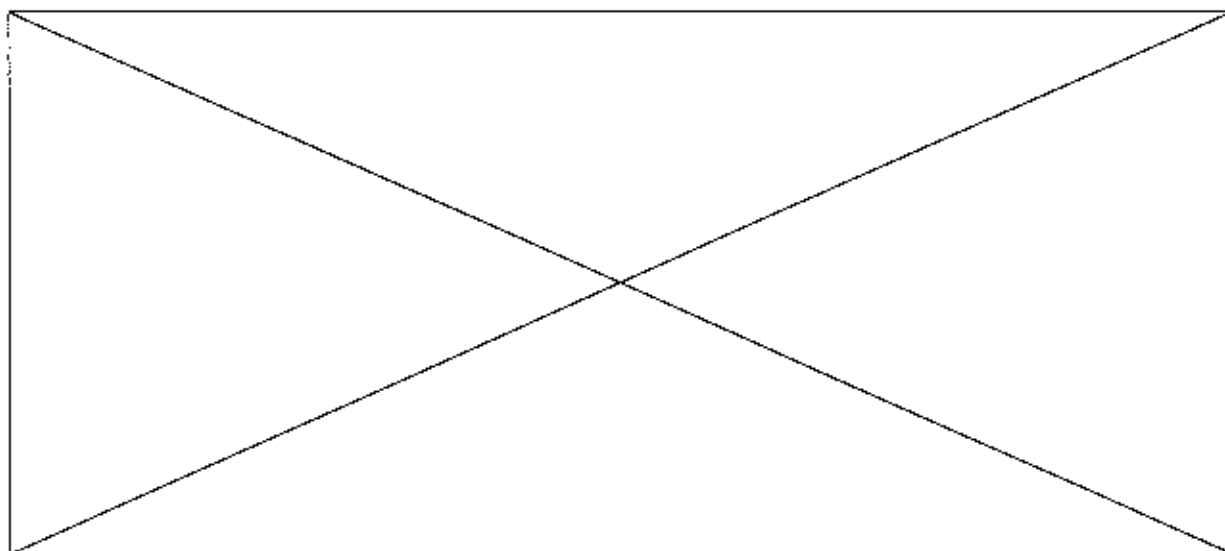
A défaut de règlement à l'amiable, tout différend découlant de la présente Lettre Commande sera définitivement tranché par la juridiction camerounaise compétente du d'exécution des prestations.

ARTICLE 26 - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre-Commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur tel que cité dans les articles 180 et 181 du présent Code des Marchés Publics.

ARTICLE 27- VALIDITE ET ENTREE EN VIGUEUR DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre-Commande ne sera valide qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Co-contractant par ce dernier.



PAGE _____ ET DERNIERE DE LA LETTRE-COMMANDE N° _____/LC/
 MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2019 PASSEE AVEC _____
 APRES CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
 N° _____/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET LA
 POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT ETE EN
 FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET L'EDUCATION DE
 BASE.

MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE :

TTC	
HTVA	
T.V.A. (19.25%)	
AIR (2,2 ou 5,5%)	
Net à payer	

DELAI DE LIVRAISON : _____

Lue et acceptée par le Co-contractant

Yaoundé, le

Signée par le Maître d'ouvrage,
 (Ministre de l'Education de Base)

Yaoundé, le

Enregistrement

As

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE (MINEDUB)

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° ____/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU _____ POUR LA FOURNITURE ET
LA POSE DES PORTRAITS DES MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT AYANT
EN FONCTION AUX MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE
L'EDUCATION DE BASE.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
Exercice 2019

IMPUTATION: 53 15 198 19 340020 2230

Pièce N° IX :

**LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES
AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS
LE CADRE DES MARCHES PUBLICS**

LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

I. BANQUES

1. AFRILAND FIRST BANK (FIRST BANK),B P 11 834,yaoundé ;
2. BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN (BACM),B P 2 933,Douala ;
3. BANQUE GABONAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK), B P 600 Douala ;
4. BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC), B P 1 925, Douala ;
5. CITIBANK CAMEROON (CITIGROUP),B P 4 571,Douala ;
6. COMMERCIAL BANK - CAMEROUN (CBC),B P 4 004,Douala
7. ECOBANK CAMEROUN (ECOBANK),B P 582,Douala
8. NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC- BANK),B P6 578, Yaoundé
9. SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN (SCB-CAMEROUN),B P 300,Douala ;
10. SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC),B P 4 042,Douala
11. STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON (SCBC),B P 1 784,Douala ;
12. UNION BANK OF CAMEROON PLC (UBC),B P 15 569,Douala;
13. UNITED BANK FOR AFRICA (UBA), B P 2 088, Douala,;
14. BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME), B P 12 962, Yaoundé

II- COMPAGNIES D'ASSURANCES

15. ACTIVA ASSURANCES B P 12 970, Douala ;
16. ASSURANCE ET REASSURANCE AFRICAINE (AREA) S A,B P 18 404,Douala ;
17. CHANAS ASSURANCES B P 109, Douala ;
18. PRO ASSUR S .A, B P 6 650,Douala ;
19. ZENITHE INSURANCE, B.P.1 130, Yaoundé.
20. Atlantique Assurances S.A, B.P. .2933, Douala;
21. Beneficial General Insurance S.A, B.P 2328, Douala;
22. CPA S.A, B.P 54, Douala;
23. Nsia Assurances S.A, B.P 2759, Douala;
24. SAAR S.A, B.P 1011, Douala;
25. Saham Assurances S.A, B.P 11 315, Douala.